

INFOTRI

L'actualité de la collecte
et du traitement des déchets

LES DÉCHETTERIES PASSENT EN HORAIRES D'ÉTÉ

HORAIRES D'ÉTÉ (DU 21 JUIN AU 21 SEPTEMBRE)

	AV	DIZY	MAREUIL/AV	TOURS/MARNE
LUNDI			7h - 13h	
MARDI	7h - 13h	7h - 13h		7h - 13h
MERCREDI			7h - 13h	7h - 13h
JEUDI	7h - 13h	7h - 13h		7h - 13h
VENREDI			7h - 13h	7h - 13h
SAMEDI		7h - 13h	7h - 13h	7h - 13h



Carte d'accès obligatoire.
Dernier accès en déchetterie 15 minutes avant la fermeture.
Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés
Accès interdit aux véhicules de plus de 3.5T

ZOOM SUR

L'éco-participation : un petit geste, un grand impact !

Lorsque vous achetez un téléviseur, un meuble ou un matelas, une éco-participation est incluse dans le prix. Cette contribution permet de financer la collecte et le traitement du produit en fin de vie sans coût pour la collectivité.



crédit : eco-systèmes

Grâce à elle, des bennes spécifiques sont installées en déchetterie. Chaque benne est gérée par un éco-organisme.

Mais attention : les règles sont en constante évolution. A titre d'exemple, la benne dédiée au bois est gérée par un éco-organisme lequel n'accepte pas les palettes et les cagettes.

Demandez conseil aux agents de déchetterie qui sont là pour vous guider. Un bon tri, c'est un coût réduit pour la Communauté de Communes et un geste utile pour la planète !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA GRANDE VALLÉE DE LA MARNE

ISSN : 1777-2883



**LES DÉCHETS NON
ACCEPTÉS DANS
LES DÉCHETTERIES**

LES PNEUS

POUR RECYCLER SES
PNEUS USAGÉS



QUEFAIREDEMESVIEUXPNEUS.FR

LES PANNEAUX SOLAIRES

POUR RECYCLER SES
PANNEAUX SOLAIRES



WWW.SOREN.ECO

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE
TRI ACTUALISÉES SUR

www.ccgvm.com
rubrique déchetteries

ZOOM SUR

Tri sélectif : Ménage de printemps ne veut pas dire relâchement !

Avec les beaux jours, les envies de tri, de vide-greniers et de renouveau reviennent. MAIS on observe une hausse des erreurs dans les sacs de tri.

Considérée comme un territoire exemplaire par le Syvalom, la Communauté de Communes a, depuis quelques mois, perdu son titre.

Allons au bout de nos gestes de tri et remontons sur le podium des bons élèves.

DÉCHETS VERTS

QUAND LE BAC REMPLACE LE SAC



À partir du mois de juillet, la Communauté de Communes modifie le mode de collecte des végétaux pour réduire la charge soulevée quotidiennement par les agents de collecte.

Pour cela, la collectivité dote ses administrés d'un nouveau contenant en remplacement des sacs.

Cela n'impacte pas les jours et les fréquences de la collecte des déchets verts et biodéchets.

Quand et comment ?

Vous avez reçu un flyer vous indiquant les modalités de retrait (lieu, dates et horaires) de votre bac dans votre mairie.

Vous n'avez pas reçu de flyer ?

Pas de panique ! Transmettez vos coordonnées à votre mairie, un bac vous sera délivré prochainement.

A noter :

85€ HT

Coût, à la tonne, du refus de tri pour la collectivité !

ATTENTION : REFUS DE COLLECTE

Les sacs non conformes (présence de déchets non recyclables ou destinés à la déchetterie ; aux ordures ménagères ou aux biodéchets) ne seront plus collectés.



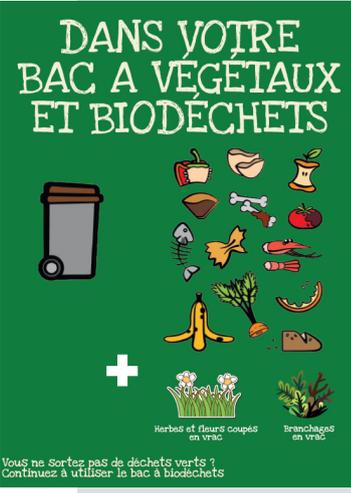
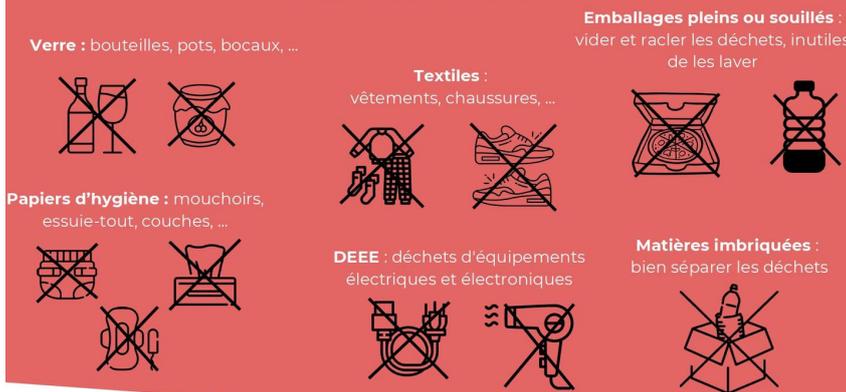
CONSIGNES DE TRI

QUE METTRE DANS MON SAC JAUNE



- Tous les **emballages ménagers** (hors verre) : bouteilles, flacons, canettes, barquettes, cartons, cartonnettes, briques alimentaires, ...
- Tous les **papers d'écriture** : journaux, magazines, feuilles de papier, ...

ERREURS DE TRI



- La collecte des sacs s'arrêtera le 31 octobre 2025.

- Pour les habitants qui ne sortent pas ou peu de déchets verts, vous pouvez continuer à utiliser votre bac à biodéchets.